

# MAIRIE d'EPEGARD

## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2018

Convocation en date du 18 juin 2018

**Présents** : MM Demare, Payan, Allais, Bessin, Mmes Groud, Lejeune, M. Lamy, Mmes Durand (arrivée au point n°8), Cottin.

**Excusés** : MM Enault (pouvoir Mme Lejeune), Régnier (pouvoir M Allais)

**Absent** : M. Maupas

### ➤ **Sécurisation route de la Neuville**

Monsieur le maire rend compte de la réunion sur place avec Mr Alleaume du service des routes du conseil départemental, responsable de l'unité territoriale de conches, et Mr Hénon, maire de Ste Opportune du Bosc. Il s'avère que la solution la plus adéquate pour sécuriser les intersections avec la RD 39 serait la limitation de vitesse à 50. Cependant, pour ce faire il faudrait passer la zone concernée en hameau. Dans l'immédiat, il est prévu un comptage des véhicules avec relevé des vitesses. La problématique sera étudiée après réception de ces résultats.

### ➤ **Route du Troncq**

Monsieur le maire informe le conseil que l'arrêté de pose de panneaux « STOP » est pris. Il sera effectif dès la pose de la signalisation qui sera assurée par le service voirie de la Communauté de communes

### ➤ **Peinture salle polyvalente**

Monsieur le maire propose, afin de choisir au mieux la couleur de peinture pour la salle polyvalente, de visiter celle de Sainte Opportune du Bosc. Le peintre viendra également muni de son nuancier. Cette visite est prévue le vendredi 29 juin. Seront présents : Mmes Groud, Lejeune, MM Bessin et Lamy.

### ➤ **Platanes rue René Lothon**

Considérant que les platanes rue René Lothon sont très âgés, il est décidé de ne pas procéder à leur taille mais de solliciter un devis pour leur abattage.

### ➤ **Subvention Association « avec les enfants »**

Lors du vote des subventions lors de la réunion précédente, l'association « avec les enfants » a été oubliée malgré un dépôt de dossier dans les temps. Monsieur le maire propose donc de remédier à cet oubli. M. Allais propose, au titre du comité des fêtes, que celui-ci donne directement 200 € sur la subvention qu'il lui a été octroyé. Il propose pour l'an prochain de diminuer la subvention attribuée au comité des fêtes pour en faire bénéficier l'association des parents d'élèves « Avec les enfants ».

Le conseil prend acte de cette décision.

### ➤ **Meilleure apprentie de France**

Monsieur le maire informe le conseil que Chloé DUVAL, habitante d'Épégard, vient d'être reçue meilleure apprentie de France chez les artisans fleuristes. Il propose qu'une cérémonie soit organisée afin de la mettre à l'honneur.

Après délibération, le conseil :

- décide l'organisation d'une manifestation en septembre
- décide de lui accorder une gratification de 200,00 €

## ➤ **Contrat de territoire**

M. Allais demande si la commune a déposé des fiches-projets auprès de la communauté de communes du Pays du Neubourg dans le cadre des contrats de territoire.

Monsieur le maire indique que les opérations actuellement prévues dans nos investissements (menuiseries et maçonnerie salle associative, changement des fenêtres à l'école) ne répondent pas aux critères nécessaires pour obtenir un financement et qu'il n'a donc pas établi de fiches-projets pour ces travaux.

M. Allais fait remarquer que pourtant des projets similaires ont été déposés par d'autres communes de la CCPN. Le conseil estime qu'il aurait été judicieux d'examiner des projets d'investissements à plus long terme pour les intégrer dans ces contrats de territoire.

Monsieur le maire explique que M. Perraudin, DGS de la CCPN, lui a indiqué qu'il n'était pas trop tard pour intégrer cette opération et y inscrire des projets.

## ➤ **Questions diverses**

✓ Madame Lejeune revient sur le problème d'évacuation des eaux rue de Fosse Marie : monsieur le maire indique que les travaux nécessaires ont été soumis au service voirie de la CCPN

✓ Mme Lejeune souhaite qu'une étude soit réalisée sur un aménagement routier rue René Lothon. Monsieur le maire indique qu'une réunion courant 2<sup>ème</sup> semestre sera prévue afin de lister tous les investissements sur le long terme et étudier les possibilités financières.

✓ M. Lamy interroge sur l'entretien du bassin route de la Neuville. Monsieur le maire indique que le sujet a été évoqué avec M. Henon, maire de Ste Opportune du Bosc, avec qui nous nous partageons cet entretien. Il a été convenu que l'entretien serait assuré tous les ans par la commune et que la facture serait partagée par moitié avec la commune de Ste Opportune du Bosc.

✓ Monsieur le maire remercie Mme Durand pour le fleurissement de son quartier.

✓ M. Allais revient sur la présentation par les gendarmes du dispositif « participation citoyenne », réunion au cours de laquelle il avait été décidé d'organiser une séance d'information pour les habitants. Monsieur le maire indique qu'il recontactera la gendarmerie en septembre pour arrêter une date.

✓ Mme Lejeune relaye une demande de M. Maupas quant à l'installation d'un banc rue du bout de la ville. Monsieur le maire présente les catalogues. Le conseil valide cet achat pour environ 150,00 €. Monsieur le maire se charge de passer la commande dans la semaine.

✓ Mme Lejeune estime que si les panneaux STOP route du Troncq ne sont plus à la charge financière de la commune, il serait utile d'envisager plus de travaux de peinture à la salle polyvalente : aucune décision n'est prise.

✓ Anciennes tables et chaises de la salle polyvalente : Il n'est pas judicieux de s'en séparer. Il est ainsi prévu de nettoyer le local près de la scène afin de pouvoir les y ranger. Cette opération est prévue le 05 juillet.

✓ M. Allais, compte tenu de l'ampleur des travaux d'entretien, propose d'étudier la possibilité d'engager une personne en « job d'été » l'an prochain.

**FIN DE SEANCE**